



Le 19 octobre, élection de vos représentants



LETTRE
N°1/4

DANS LES CTP, PAR QUI ALLEZ VOUS ÊTRE REPRÉSENTÉS ?

pour en savoir plus, vous pouvez consulter le 4 pages CGT
[Cliquez ici](#)

Pour consulter et reproduire les affiches de la campagne électorale de la CGT
[Cliquez ici](#)

Pour consulter la profession de foi CGT
[Cliquez ici](#)

La lettre N°2 traitera de la charte de gestion et des droits des agents des DDI.

Vous pouvez vous désabonner de cette lettre d'information en
[cliquant ici](#)

et en envoyant le mail sans en modifier le sujet.

Le 19 octobre, vous allez être appelés à choisir vos représentants qui siègeront au comité technique paritaire (CTP). Celui-ci va se transformer en Comité technique (CT).

Celui-ci ne sera plus paritaire... Cette instance sera consultée sur l'organisation des services, les effectifs, la formation, les problèmes liés à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail. Leurs pouvoirs seront renforcés. Ainsi, par exemple, la CGT a obtenu que lorsque les organisations syndicales expriment un vote défavorable sur un projet de texte, celui-ci doit être soumis à une nouvelle séance du comité technique. Ce dispositif va dans le sens d'un développement du dialogue social dans les services. Mais sur le fond, chacun le sait bien, l'essentiel va dépendre des représentants qui vont siéger dans ces nouvelles instances et de la force que vous allez donner à l'organisation syndicale en votant pour elle, en participant à son activité.

C'est un scrutin sur sigle (chaque organisation syndicale dépose le sien). Dans l'avenir, les scrutins s'effectueront à partir de liste nominative. Cette élection va compter également pour la mise en place du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail et la constitution d'un CTP central placé auprès du Secrétariat Général du Gouvernement (dépendant du Premier ministre). Dans les DDI, vous êtes sollicités pour choisir entre 8 à 10 sigles. C'est beaucoup. Dans le même temps, la CGT travaille en permanence à l'unité et au rapprochement du mouvement syndical. Et chacun peut constater, dans le conflit actuel sur les retraites, la force de ce mouvement lorsqu'il est uni.

Se donner les moyens d'agir et de compter avec la CGT dans les nouveaux « CT »

Votre vote sera déterminant pour donner à la CGT encore plus de moyens pour agir dans le sens de l'intérêt commun. Bataille de boutique ? Il suffit de regarder la place que la CGT occupe dans les luttes sociales, -comme par exemple sur la retraite, la défense de l'emploi public et du statut, les salaires-, et la démarche unitaire qui l'anime et la font rechercher à chaque moment l'unité d'action. Nous voulons privilégier ce qui rassemble, dans chaque DDI comme dans toute la fonction publique, ce qui permet d'agir ensemble en contribuant à développer les solidarités dans chaque service, de l'encadrement confronté aux difficultés de mise en place de réformes avec toujours du moins en bout de course, à l'adjoint administratif à qui on demande toujours plus du fait des suppressions d'emplois. Tous s'interrogent d'ailleurs sur le sens des réformes engagées.

La CGT, vous la connaissez, elle est effectivement à vos côtés tous les jours

Au niveau du service, de la cité administrative... Il y a souvent un collègue syndiqué à la CGT qui travaille à vos côtés. Elle est une force pour mobiliser et défendre les conditions de travail, la défense individuelle des agents par sa présence dans les CAP.

La CGT est la première organisation syndicale dans beaucoup de ministères comme au plan de la fonction publique.

Nous agissons pour défendre l'emploi public qui est étroitement lié aux missions publiques. Une véritable reconquête des missions est nécessaire autant au niveau des contenus que de l'éthique. Nous sommes résolument pour une reconquête d'une fonction publique de qualité au service de tous.

La CGT, c'est aussi la première organisation syndicale au niveau national

C'est une organisation « confédérée », c'est-à-dire qui défend les intérêts de tous les salariés, du public et du privé, à partir de ce qui unit, permet l'action commune sur des questions telles le pouvoir d'achat, les retraites, la sécurité sociale, l'égalité homme/femme... mais aussi pour la paix et la solidarité entre les peuples.

Ensemble, le 19 octobre 2010, faisons entendre et défendons nos valeurs pour une fonction publique de qualité au service de l'intérêt général.